

BLV le mag



PHOTOGRAPHY
JESSY



FÊTES DU RHÔNE : Du 30 juin au 3 juillet p. 4

**AMÉNAGEMENT
DE CENTRE-VILLE** p.6
Embellir et sécuriser

CENTRE MUSICAL p.5
Une offre diversifiée

**MARCHÉ DE
PRODUCTEURS** p.11
Favoriser les circuits courts





25, 26 ET 27 AVRIL
Le traditionnel repas des seniors
a réuni plus de 1 000 convives

19 MARS
Christophe Lemaître,
parrain de la 10^e édition
du semi-marathon



19 AVRIL
Plaine réussite pour le salon
de l'emploi, de l'alternance
et de l'apprentissage



23 MARS
Rencontre avec les dirigeants
d'entreprises, pour échanger sur
l'économie et les projets à venir



20 MAI
« La Gastounette »,
animation phare de la Fête du jeu 2017

En raison de la période électorale, ce numéro du BLV le Mag ne comporte pas d'édito du Maire

- P. 3 **ÉDITORIAL**
- P. 4 **CULTURE**
Programme des Fêtes du Rhône
- P. 6 **AMÉNAGEMENT URBAIN**
Le centre-ville fait peau neuve
- P. 8 **TRAVAUX**
Sécuriser la rue de la Belle Meunière
- P. 9 **BUDGET**
Dévoilement du budget 2017
- P. 10 **NOUVELLES TECHNOLOGIES**
Les premiers foyers raccordés à la fibre
- P. 11 **MARCHÉ LOCAL**
Marché de producteurs en circuit court
- P. 12 **CITOYENNETÉ**
Gare aux incivilités !
- P. 13 **BRÈVES**
- P. 14 **TRIBUNES POLITIQUES**
- P. 15 **INFOS PRATIQUES**

Et voici l'édition estivale de BLV le Mag.

Consacré dès ses premières pages à la culture sur Bourg-lès-Valence, il vous annonce le programme de la Fête de la musique et des Fêtes du Rhône qui égayeront le début de la saison. Un coup de projecteur est mis sur le Centre musical, association bourcaine et institution reconnue, qui œuvre pour l'enseignement, la pratique du chant et des instruments, et participe à de nombreuses manifestations locales (dont les cérémonies patriotiques et la Fête de la musique).

Au fil des pages, BLV le Mag vous présente les travaux en cours ou à venir, et traite de l'avancée de la révision du Plan local d'urbanisme (PLU).

La citoyenneté est, elle aussi, mise en exergue et cette édition nous rappelle les règles du bien vivre ensemble. En cette période estivale, la nature reprend ses droits : pensez à entretenir les haies et à arracher les mauvaises herbes en limite de propriété. Un article nous sensibilise également aux problèmes de dépôts sauvages d'encombrants qui nuisent à la propreté et à la salubrité de la commune.

Bonne lecture.

4 jours de fête !

Du vendredi 30 juin au lundi 3 juillet, les Fêtes du Rhône animeront le centre-ville de Bourg-lès-Valence et Girodet.



Comme chaque année, les Bourcains sont conviés à retrouver les traditions rhodaniennes, durant quatre jours valorisant notre fleuve, le Rhône, identité forte de notre ville.

Venez à la rencontre des cantinières et vivez la retraite aux flambeaux, le grand corso nocturne précédé d'une soirée festive et musicale sur les avenues Jean-Jaurès et Marc-Urtin... À Girodet, venez applaudir le grand feu d'artifices, des concerts, et prenez part à des moments conviviaux de partage et de détente autour de buvettes et de stands de restauration.

Cette manifestation, attendue par tous, est pilotée par le Comité des Fêtes épaulé par de nombreuses associations : l'Espérance Nautique, la Rhodanienne, les constructeurs de chars, le club de twirling, la Peña des Marinières, Bourcains Sportifs et Festifs... Toutes, accompagnées de nombreux bénévoles, ont travaillé main dans la main pour nous offrir une édition 2017 de qualité. La municipalité réaffirme son soutien aux Fêtes



Pendant les 4 jours fête foraine à Girodet !

Le Peña des marinières



du Rhône, tant sur le plan financier que sur le plan logistique, mettant à disposition matériel et équipes (services techniques, police...).

Envasement du Bassin des joutes

La procédure contentieuse concernant l'envasement du bassin des joutes suit son cours. Un expert a été nommé pour la rédaction d'un rapport qu'il doit rendre fin 2017.

Cette année encore, nos jouteurs ne pourront donc pas évoluer à Bourg-lès-Valence, mais vous donnent rendez-vous samedi après-

midi et dimanche à La Roche de Glun pour le Critérium des féminines et le Challenge de la CNR.

Dimanche de 11 h à 19 h, l'association BSF proposera un apéritif ouvert à toute la population, suivi de « la Bourquinade », un repas festif rythmé par de nombreuses animations.

Renseignements et inscriptions à la Bourquinade : 06 86 08 12 12 / 04 75 76 86 11

AU PROGRAMME

- > **Vendredi 30 juin**, place de la Liberté
20 h 15 - Distribution de flambeaux et maquillage des enfants
21 h 45 - Départ de la Retraite aux flambeaux en direction de l'Hôtel de Ville
- > **Samedi 1^{er} juillet**, av. Jean-Jaurès et Marc-Urtin
Dès 20 h 30 - Musiques et bodegas
Dès 22 h - Grand Corso nocturne
- > **Dimanche 2 juillet**, bassin de joutes
De 11 h à 19 h - Animations (apéritif à 11h00, courses de sacs, concours pétanque, jeux en bois traditionnels, concerts) et Bourquinade
- > **Lundi 3 juillet**, bassin de joutes
19 h 30 - Dépôt de gerbes
20 h 30 - Discours officiels
21 h - Concert « Les Z'enchanteuses »
22 h 30 - Feu d'artifices
Buvette et restauration sur place

MESURES DE SÉCURITÉ

En raison de l'état d'urgence, de nouvelles mesures de sécurité sont imposées aux organisateurs des Fêtes du Rhône. Samedi soir, pour le corso, le stationnement sera interdit sur les parkings situés le long des avenues Jean-Jaurès et Marc-Urtin. Lundi soir, pour le feu d'artifices, le stationnement sera interdit entre le théâtre Le Rhône et le bassin des joutes. **Un conseil : garez-vous quais Thannaron et Barjon. Le parking de l'école Barthelon sera exceptionnellement ouvert et empruntez la passerelle pour vous rendre à pied à Girodet.**

En avant la musique

Le Centre musical, fondé en 1980, n'a cessé de se diversifier.

Créer un orchestre à Bourg-lès-Valence, voilà l'origine de l'école de musique de référence de la Ville. Grâce à des cours de qualité dispensés par des professeurs qualifiés et rigoureux, la notoriété du Centre musical n'a pas tardé à dépasser les limites du département et n'a cessé de se développer pour permettre au plus grand nombre l'apprentissage de la musique et la pratique artistique au sens large. L'éventail des activités proposées est conséquent : cours individuels ou collectifs d'instruments (classique ou musique actuelle), formation musicale, ateliers théâtre, percussions orientales, improvisation, chorales pour adultes et enfants, éveil, interventions régulières dans les écoles maternelles et élémentaires de la ville.

Tout au long de cette année, divers projets ont été proposés : des concerts et scènes ouvertes, des interventions dans les écoles de l'Orchestre d'Harmonie dans le cadre de sa saison *Musique à Bourg-lès-Valence*, des auditions qui familiarisent les élèves avec le public... Le

Centre Musical participe activement à l'actualité communale, lors de la Fête de la musique, des Fêtes du Rhône, des commémorations patriotiques. La municipalité et le Centre Musical travaillent main dans la main pour proposer au printemps 2018, un important projet culturel au théâtre Le Rhône.

Les inscriptions au Centre musical ont lieu jusqu'au 30 juin et reprendront début septembre. Compte tenu du nombre restreint de places, il est recommandé de se renseigner le plus tôt possible pendant ces périodes.

Renseignements :
centre-musical-bourg-les-valence.com
 ou 04 75 56 86 95



Rendez-vous le 17 juin à partir de 18 h pour ce moment festif et convivial !

Fête de la musique

Le 17 juin prochain, venez fêter l'été !

Événement annuel très apprécié, la Fête de la musique aura lieu le samedi 17 juin, place des Rencontres. Venez découvrir, de 18 h à 20 h, l'Orchestre d'Harmonie, le Big Band et le centre musical qui enchanteront vos oreilles grâce à un répertoire varié. Les musiciens laisseront ensuite place à une scène ouverte où vous applaudirez des artistes bourcains jusqu'à 22 h 30. Puis, Matt Jamison,

vous fera danser. Après avoir été animateur radio, sosie vocal et visuel de Michael Jackson, Matt se tourne vers la musique électronique et démarre sa carrière de DJ dans un club lyonnais. Il enregistre et vend à plus de 100 000 exemplaires ses albums avec Antoine Clamaran, avant d'animer des soirées à travers le monde, avec un style bien à lui, mélange d'électro/house.

NOUVEAUTÉ : RÉSERVEZ VOTRE SOIRÉE !

VENEZ JOUER ET TESTER VOTRE CULTURE MUSICALE.

Le 29 septembre à 20 h 30 au Théâtre le Rhône, Myriam Ben Salem, Adjointe à la culture et Inès Pintus, Conseillère municipale en charge de l'animation culturelle, proposent la première édition du Blind test, un quiz musical. De nombreux lots sont à gagner. Attention, les places sont limitées.

Pensez à réserver : 04 75 43 38 88

Un centre-ville attractif et sécurisé

D'ici la fin de l'été, l'avenue de Lyon sera requalifiée, entre l'avenue Marc-Urtin et la médiathèque.

A fin d'embellir, de sécuriser et de renforcer l'attractivité économique du centre-ville, la municipalité a initié un projet d'aménagement de l'espace situé dans le prolongement de l'avenue Marc Urtin jusqu'à l'ancien CCAS. Ce lieu, fortement dégradé par l'absence de trottoirs et de cheminements piétons, présentait des traversées dangereuses, un parking délabré et des terrains non entretenus. Il laissera la place à un espace vert agrémenté d'une roseraie, ainsi qu'à un parking paysager, offrant un nombre plus important de places de stationnement au profit des commerces. Les personnes à mobilité réduite pourront se déplacer en toute sécurité grâce à des cheminements adaptés. L'éclairage public sera renforcé sur l'ensemble du périmètre, et plus particulièrement, au sol, la nuit.



La traversée de l'avenue sera sécurisée par un vaste plateau-piétons traversant, avec motifs sur voirie.

LE POINT DE VUE DE L'ÉLU



Dominique Bergerioux,
*Conseiller municipal
délégué à la voirie
et à la circulation*

**Pourquoi intervenir sur ce
périmètre ?**

Lors des réunions publiques
sur le projet urbain, les

Bourcains ont majoritairement souligné l'absence d'identification d'un centre-ville sur la commune. Forts de ce constat, et alors même que nous travaillions déjà sur Girodet et la Cartoucherie, nous n'avons pas voulu pour autant délaissé notre cœur de ville.

**Les travaux en centre-ville se résumeront-ils
à ce projet ?**

Cet aménagement constitue une première étape, qui aura vocation à être poursuivie dans le futur. L'avenue de Lyon est un axe également très dégradé, qui mérite d'être requalifié pour jouer pleinement son rôle d'entrée de ville.

LES CHIFFRES

- **220 000 €** : coût prévisionnel des travaux
- **20 semaines** : durée des travaux, du 18 avril à fin août

DEUX NOUVEAUX COMMERCES

Une offre diversifiée en centre-ville.

Pour soutenir le développement économique du centre-ville, la municipalité poursuit une politique d'aménagement et d'implantation de commerces, en partenariat avec Drôme Aménagement Habitat. Deux nouveaux locaux accueilleront prochainement une agence immobilière sur 279 m² et une boulangerie sur 106 m², au rez-de-chaussée de l'immeuble Utopia, afin d'offrir aux habitants, une offre commerciale complète et variée.

Révision du

« Stopper la bétonisation »

Plan local d'urbanisme (PLU)

Pour se projeter dans une vision de la commune à l'horizon 2030.

Le projet urbain initié par la Ville en 2015 a défini les enjeux d'aménagement urbain à l'horizon 2030. La révision du PLU permet de mettre en application ce projet et de définir les règles d'urbanisme adaptées au territoire pour les 10 ou 15 ans à venir, en se basant sur le Projet d'aménagement et de développement durable (PADD) débattu en Conseil municipal le 19 janvier et présenté en réunion publique le 1^{er} février dernier.



Le cabinet conseil présente le PADD

Le Projet d'aménagement et de développement durable définit cinq orientations « politiques » :

1. Promouvoir une production annuelle de logements, « raisonnable » et qualitative, et stopper la « bétonisation »

Les règles d'urbanisme prévoyaient jusqu'à ce jour 160 constructions

annuelles. Ce nombre devrait être limité à 100.

2. Dynamiser la diversité économique

Il s'agit de valoriser les parcs d'activités existants (consolider la vocation économique de Marcerolles), tout en dédiant de nouveaux terrains à l'activité économique pour promouvoir l'emploi. Sur la zone d'activités de l'Armailler, 17ha supplémentaires pourront ainsi être consacrés à l'économie. Il s'agit d'un développement mesuré cohérent avec des besoins pour les 10 ans à venir. Le précédent PLU prévoyait 98 ha de plus au détriment de terres agricoles.

3. Engager la commune dans un modèle de développement durable

« Nous voulons plus de vert sur la commune », souligne l'élue à l'urbanisme, Dominique Gential.

C'est le sens des projets engagés notamment en centre-ville, à Girodet et à la Cartoucherie.

4. Prévoir un développement responsable

Il s'agit de prévenir les risques naturels et de limiter les nuisances, en luttant par exemple contre la pollution sonore et atmosphérique (murs antibruit et antipollution), ou encore en exigeant la dépollution des sols avant toute opération d'aménagement, conformément à la législation.

5. Valoriser l'identité bourcaine

L'objectif est de réaliser des aménagements qui rendront à la commune son statut perdu de « ville du Rhône », en valorisant et protégeant des sites emblématiques de notre identité (Cartoucherie, poumon vert du Valentin, Vieux Bourg...).

Une démarche participative

Pour que chaque Bourcain exprime ses attentes sur la ville de demain, une première réunion publique s'est déroulée début février et a donné lieu à des ateliers ouverts aux personnes volontaires. Une deuxième réunion publique se tiendra fin 2017 / début 2018 pour présenter la première mouture du PLU et permettre à nouveau aux habitants d'échanger sur ce sujet. Une exposition sur le PLU sera organisée pour que les habitants puissent prendre connaissance de cette étude. Les documents sont consultables à l'accueil de la direction de l'aménagement urbain (2^e étage de la mairie) ou sur le site internet de la ville : <http://www.bourg-les-valence.fr/Cadre-de-vie-et-environnement/Le-PLU/Projet-de-revision-du-PLU>.

Vous pouvez poser vos questions et émettre vos observations par mail à dau@bourg-les-valence.fr

RÉDUIRE LES NUISANCES

Confort acoustique quartier des Chirouzes.

Dans le cadre du plan de relance autoroutier mené par l'État et le concessionnaire Vinci, un mur antibruit réduit désormais considérablement les nuisances sonores générées par le trafic de l'autoroute A7. La construction de ce dispositif permettra aux riverains des

183 logements des Chirouzes de retrouver l'attrait de leurs jardins et balcons dès cet été. Conçu dans le sens de circulation nord-sud, ce mur, de 656 mètres de long et de 3 à 5 mètres de hauteur, a été financé par Vinci pour un montant de 3 millions d'euros.



Sécurisation de la rue de la Belle Meunière

Les travaux de requalification de la rue de la Belle Meunière se poursuivent d'ici à fin 2018.



Le mur de soutènement

Il y a plus d'une dizaine d'années, débutait l'aménagement de la rue de la Belle Meunière. La première tranche, réalisée en 2004/2005, concernait le tronçon situé entre la rue de Château-Mouchet et le giratoire de la rue Eugène-Chavant. Une deuxième tranche a permis la requalification du secteur allant de la rue de l'Écondu à la caserne des pompiers en 2010. Plus récemment,

en 2015-2016, un plateau traversant a été créé au carrefour des rues de Sully et Barnave. Pour terminer, le tronçon très dégradé, situé entre la rue Eugène-Chavant et la rue Toulouse-Lautrec, la Ville de Bourg-lès-Valence, toujours à l'écoute de ses concitoyens, a initié cette nouvelle tranche, en concertation avec Valence Romans Agglo et la Ville de Valence.

Les travaux d'aménagement et de sécurisation commenceront début 2018.

Ils prévoient la mise en accessibilité de quatre quais bus, la création de vingt places de stationnement côté ouest, la pose de ralentisseurs, une meilleure maîtrise de la gestion des eaux pluviales, un éclairage public performant et un cheminement piétons continu et sécurisé. Après la consolidation d'un mur de soutènement effectuée en mars dernier, le chantier débute par les interventions sur le réseaux d'assainissement, qui dureront tout l'été. Suivra la réfection du réseau d'eau potable, entre septembre et décembre 2017.

RUE MARCEL-VIVIER

Expérimentation.

Depuis avril dernier, un aménagement expérimental a été instauré pour sécuriser la rue Marcel-Vivier. Des feux tricolores « intelligents » s'enclenchent selon la circulation. Ils créent ainsi un alternat pour éviter les croisements dans la partie la plus sinueuse de la rue située quartier Talavard.

Cette expérimentation permet aux riverains des sorties plus sûres, de diminuer la vitesse de circulation et de

proposer un espace sécurisé pour les piétons et les cyclistes.

« Je me félicite de cet aménagement. Il est exemplaire pour une municipalité d'avoir le courage de partager la voie entre tous les usagers, pour sécuriser la circulation des piétons et des cycles », précise Bernard Bedouet, de l'association REVV (Roulons en ville à vélo)



ROUTE DE TALAVARD

Fin des travaux d'éclairage public.

La deuxième et dernière tranche de travaux de mise en éclairage de la route de Talavard, va débuter le 17 juillet prochain. Ils seront gérés et réalisés par

Valence Romans Agglo et permettront de sécuriser cet axe très emprunté, notamment par les piétons et les cyclistes.

Budget 2017 : préserver l'avenir



Le Conseil municipal a voté le budget lors de sa séance du 19 janvier.

La baisse des dotations de l'État aux collectivités n'a cessé de s'amplifier ces dernières années. En 2014, la commune percevait 23 millions d'€. En 2017, elle ne recevra que 19,6 millions d'€. Le budget a donc été élaboré avec l'impact pour la commune de cette contrainte forte et inéluctable qu'est la baisse des ressources.

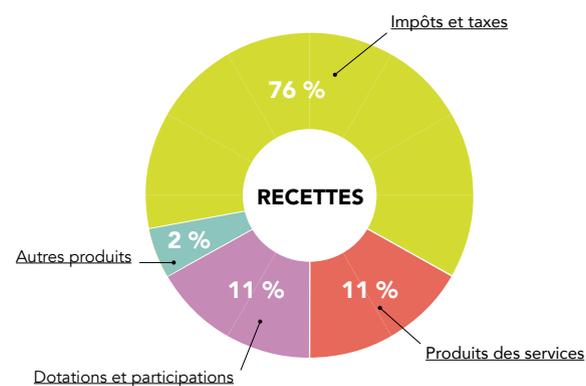
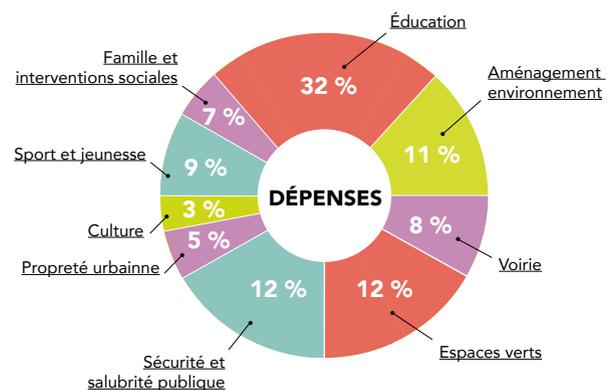
Il a donc fallu « serrer » les dépenses, et notamment celles de fonctionnement qui diminueront de 3,4 %, soit 451 896 €. Les trois principaux postes budgétaires sont concernés par

« Taux communaux - 2 % »

nos efforts de gestion : les dépenses de personnel sont stabilisées, malgré la hausse des rémunérations des agents décidée par l'État. Les subventions aux associations sont désormais limitées aux associations dont la trésorerie n'est pas excédentaire, conformément aux préconisations de la Chambre régionale des comptes. Enfin, les charges à caractère général (fournitures, frais de bouche, frais d'affranchissement, frais de voyages-déplacements-missions...) baissent de 6 %.

Côté investissement, l'année 2017 est marquée par 2,4 millions d'investissements, chiffre qui sera amené à progresser en 2018 avec les travaux du projet urbain.

Dernier point important pour les Bourcains : les taux communaux de la taxe d'habitation et des taxes foncières diminueront encore cette année de 2 %, ce qui signifie une moindre pression fiscale sur l'ensemble des foyers assujettis et un pouvoir d'achat plus conséquent.



LES CHIFFRES

- 2 % de baisse des taux communaux des taxes d'habitation et foncières
- 0 % d'augmentation du prix de l'eau
- 0 % d'augmentation des tarifs des cantines

LE POINT DE VUE DE L'ÉLUE



Éliane Guillon, Adjointe en charge des Finances

Que pensez-vous des baisses de dotations de l'État ?

La chute des dotations touche toutes les collectivités territoriales. L'association des Maires de France a unanimement dénoncé l'impact sur les communes de cette contrainte budgétaire. Cette baisse nous a obligés à revoir notre politique de dépenses.

Comment avez-vous élaboré ce budget 2017 ?

Dans la continuité des budgets 2015 et 2016. Avec un objectif de baisse puis de maîtrise des charges de fonctionnement. Ces efforts sont réalisés afin de permettre la mise en œuvre des projets municipaux.

La fibre est arrivée !

Les premiers foyers bourcains sont désormais éligibles à la fibre optique.

Depuis début mai, 900 foyers et locaux commerciaux des quartiers Godanger et Pommarel sont raccordables à la fibre optique et peuvent bénéficier d'un confort de débit. Le déploiement se poursuit en 2017 pour amener la fibre auprès des 4 900 domiciles et locaux professionnels de la première tranche de travaux. Le raccordement des 4 600 foyers restants devrait débuter en fin d'année pour être équipés courant 2018.

« À notre arrivée, l'internet à très haut débit a été une priorité pour notre municipalité. Il aura fallu moins de 14 mois pour que le projet aboutisse. Je me réjouis que la fibre soit aujourd'hui une réalité pour les Bourcains qui peuvent profiter pleinement de la révolution numérique », déclare Vincent Fugier, conseiller municipal en charge de la communication et des NTIC. Orange a créé ce réseau 100 % nouveau qui arrive jusqu'à votre porte. Rendez-vous sur reseaux.orange.fr



pour tester votre éligibilité, et sur interetfibre.orange.fr pour souscrire à la fibre, ou rapprochez-vous de votre fournisseur d'accès actuel pour connaître ses offres.

« Que du bonheur ! »



Philippe Pradier, premier Bourcain raccordé à la fibre début mai, profite de la révolution numérique.

Cet habitant des Blachères nous accueille avec un grand sourire et précise : « *Tout le quartier attendait la fibre avec impatience. Les dimanches, on ne pouvait pas*

télécharger photos ou vidéos, regarder un film en streaming, procéder à des achats sur Internet, car les paniers expiraient avant d'arriver au paiement, ou même récupérer une recette ! ». Lorsqu'il y a deux ans, Philippe Pradier apprend que la Ville a pour projet de déployer la fibre sur la commune avec Orange, il s'inscrit immédiatement pour rendre son quartier prioritaire. « *Je suis un fervent défenseur de la relation numérique. Aujourd'hui, tout est dématérialisé et il devient difficile de faire autrement. En passant à la fibre, je souhaitais juste pouvoir bénéficier d'un usage Internet normal. Au delà du vrai confort de connexion (le temps de réponse est multiplié par vingt), je n'entends plus pester dans la maison sur le partage de la bande passante.* » ajoute Philippe Pradier avec humour, avant de remercier la municipalité d'avoir mis fin à la fracture numérique qui touche de nombreuses personnes, y compris sur Bourg-lès-Valence.

VOS RÉSERVATIONS EN UN CLIC !

Depuis le 1^{er} mars, un nouveau portail famille est à votre service.

Franc succès pour le nouveau logiciel de gestion des activités périscolaires ! En effet, 38 % des foyers, soit 354 familles, ont franchi le pas et créé un compte. Un chiffre encourageant qui devrait très vite atteindre l'objectif initial des 60 % en un an. La nouvelle interface, simplifiée, apporte une complète satisfaction aux 173 parents qui paient en ligne les activités de leurs enfants, via la plate-forme. Le portail famille est accessible depuis le site internet de la Ville à la rubrique : outil pratique / portail famille.

À noter : les permanences des inscriptions périscolaires pour la rentrée de septembre ont lieu le matin du 19 juin au 13 juillet et du 16 au 25 août au service éducation.

De la ferme à l'assiette

Un marché de producteurs, place des Rencontres, devant la médiathèque.

Les citoyens sont de plus en plus préoccupés par la qualité des aliments présents dans leur assiette. À l'initiative de Valence Romans Agglo et en partenariat avec la chambre d'agriculture, agribiodrome et le CIVAM (centres d'initiatives pour valoriser l'agriculture et le milieu rural) un marché de producteurs est proposé aux Bourcains et Bourcaines tous les jeudis de 16 h à 20 h, place des Rencontres, de juin à septembre.

Cette démarche permet aux Bourcains de rencontrer des producteurs, éleveurs, horticulteurs de notre région qui pratiquent une agriculture raisonnée ou bio et proposent des produits frais et de saison : des tisanes, des plantes aromatiques, du pain, des pognes,

des noix, du miel, du vin... Une quinzaine de professionnels sont présents pour exposer des produits issus tout droit des exploitations de l'agglomération.

Ce marché renforce la place de l'activité agricole dans le développement local et l'économie de proximité. Il encourage et soutient également les initiatives en faveur des circuits courts.

Tous les jeudis de juin à septembre, place des Rencontres, de 16 h à 20 h.



Rencontre avec un exposant



Zoom sur les Arômes de Genas.

Voilà 6 ans que Bastien Marion s'est reconverti pour travailler la terre et les senteurs. Il dirige une exploitation de 3000 m², spécialisée en plantes aromatiques et a débuté son activité avec le safran, produit phare de sa production: « Nous

fabriquons des sirops et des confitures au safran, mariés à d'autres produits : la cerise, l'abricot, la prune... C'est un pur délice ! » nous confie l'agriculteur. Depuis maintenant 3 ans, la production s'est diversifiée en direction des plantes aromatiques : « Notre exploitation cultive 25 variétés de plantes que l'on transforme en bouquets, en sirops et en confitures » précise-t-il très fier. Lorsque le projet de participer à un marché de producteurs s'est présenté à lui, Bastien n'a pas hésité : « Je suis bourcain et il m'est beaucoup plus facile de me déplacer sur ma commune plutôt que sur les autres marchés. Cette opportunité me permet également de vendre mes produits en circuit court. » Prochainement, Les Arômes de Genas vont s'agrandir sur 7000 m² afin de proposer des huiles essentielles issues de plants de lavande, thym et romarin, BIO bien-sûr !

UNE RIBAMBELLE DE LÉGUMES

Le panier du Colombier a ouvert

Il vous propose de découvrir chaque semaine 4 à 6 variétés différentes de légumes de saison, récoltés le matin même et issus des cultures maraîchères du Jardin du Colombier.

Pour cuisiner et savourer chez vous ces légumes frais et bio, rien de plus simple ! Inscrivez-vous auprès du CCAS (avec votre avis de non-imposition pour bénéficier du tarif réduit). Engagement pour une durée minimum d'un mois, comportant un panier par semaine.

Renseignements : 04 75 79 45 78

La propreté

une affaire de citoyenneté



Certains secteurs de la commune servent quotidiennement de dépôts pour des personnes indécrites, qui déposent, au mépris de la loi, ordures, gravas et encombrants. Ces incivilités nuisent à notre cadre de vie et représentent un coût important pour la collectivité.

Depuis de nombreux mois, certains secteurs des quartiers de l'Armailler, de Godanger, de la Belle Meunière, du Vieux Bourg... sont le lieu de dépôts sauvages inacceptables.

Pour rendre sa tranquillité et sa propreté à l'espace public, rappelons les quelques règles élémentaires de citoyenneté : les ordures ménagères doivent être entreposées dans des sacs, puis déposées dans des containers agréés à placer sur le trottoir une heure avant la collecte ou la veille si celle-ci a lieu avant 8 h, de manière à ne pas gêner la circulation des piétons. Une fois la collecte réalisée, les containers doivent être rentrés dès que possible.

Certains quartiers aux rues trop étroites pour permettre la collecte par camion ont été équipés de containers enterrés. Des sacs poubelles sont malheureusement déposés quasi quotidiennement au pied des containers au lieu d'être glissés à l'intérieur.

Les dépôts sauvages d'encombrants sont également beaucoup trop fréquents. Canapés, matelas, fauteuils, cartons, meubles en bois... jonchent régulièrement la voie publique à proximité des points d'apport volontaire du tri sélectif. La municipalité a décidé de mettre fin à ces incivilités qui représentent un coût annuel de 12 800 € pour la collectivité, mais aussi pour les contribuables respectueux des règles du bien vivre ensemble. À l'aide des caméras de surveillance, les contrevenants surpris en train de déposer des sacs, objets, meubles ou gravats en dehors des bacs ou à l'extérieur de la déchetterie, pourront être poursuivis au regard de la réglementation en vigueur, et notamment de l'article L 48 du code de la santé publique et de l'article 73 du règlement sanitaire départemental.

LES CHIFFRES

- **12 800 €** : coût annuel du ramassage des dépôts sauvages, soit 9 050 € de salaire et 3 750 € de frais kilométriques
- Chaque jour, **1 agent** évacue en moyenne **1 à 2 m³** de dépôts sauvages, pendant **2 à 3 h** de son temps, monopolisant **1 véhicule**.
- **68 €** : coût de l'amende forfaitaire pour les personnes surprises à déposer des objets à pied
- **1 500 €** avec un véhicule.

DÉCHETTERIES

Bourg-lès-Valence : lundi, mardi, mercredi, vendredi : 8 h 30 > 12 h et 14 h > 18 h, samedi : 8 h 30 > 18 h

Saint-Marcel-lès-Valence : lundi, mercredi : 8 h 30 > 12 h et 14 h > 18 h, samedi : 8 h 30 > 18 h

Valence :

Pont des Anglais : du lundi au samedi sauf le jeudi : 8 h 30 > 12 h et 14 h > 18 h

Valence le-Haut : du lundi au samedi sauf le jeudi : 8 h 30 > 12 h et 14 h > 18 h

Informations : www.valenceromansagglo.fr/dechetteries

ENTREtenir LA VILLE



Aux beaux jours, la nature reprend ses droits et il revient à chacun de se préoccuper des mauvaises herbes.

L'entretien de l'espace public est assuré par les services municipaux qui désherbent les rues, les places, les squares et les parvis des équipements municipaux. Les propriétaires, particuliers et occupants des immeubles, doivent participer au bon état général des voies publiques en désherbant les limites de leurs propriétés

(façades ou murs de clôture). Pour le respect de l'environnement, il est recommandé d'effectuer cette opération de préférence par arrachage ou à l'aide d'un désherbeur thermique, en évitant au maximum les produits chimiques, en devançant la loi qui interdira définitivement l'utilisation de pesticides en 2019. Les riverains doivent également tailler régulièrement leurs haies, ramasser les déchets verts et les évacuer à la déchetterie.

DE JEUNES BOURCAINS À L'ÉLYSÉE



Des élèves du collège Gérard Gaud ont obtenu le premier prix du concours « Non au harcèlement ».

C'est une journée dont ils se souviendront longtemps. Le 4 avril dernier, les onze délégués des classes de 6^e et 5^e ont reçu le premier prix pour leur vidéo engagée dans la lutte contre le harcèlement en milieu scolaire. À la fois humoristique et informatif, ce film décrypte les différentes formes de harcèlement auxquelles les élèves peuvent être confrontés durant leur scolarité et les moyens mis à leur disposition pour s'en prémunir. Ce travail de trois semaines leur a valu le privilège d'être reçus à l'Élysée. La municipalité recevra les élèves en mairie le 24 juin pour les féliciter.

CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES

Nos jeunes élus ont créé des commissions de travail.

Durant deux séances, les enfants ont présenté et défendu les sujets qui leur tiennent à cœur. Ils ont créé deux commissions : 14 élèves vont se pencher sur la solidarité, la communication, l'environnement et le cadre de vie, et 10 sur les sports, les loisirs et la culture. Encadrés par deux élus et deux agents, les enfants sont allés exposer leurs idées aux services de la Ville concernés, qui vont les étudier.



« CONGRATULATION ! »

L'entreprise Fargo primée aux Césars.

Le 24 février dernier, lors de la 42^e cérémonie des Césars, Fargo a décroché le César du meilleur court-métrage d'animation. « *Celui qui a deux âmes* » a comblé de joie et de fierté non seulement son réalisateur, Fabrice Luang-Vija, Sophie Fallot, sa productrice, mais également la ville toute entière. Ce conte aborde avec tendresse et humour un message universel et questionne chacun sur sa part de féminin et de masculin. Une distinction méritée pour ce studio sis à la Cartoucherie, en attendant un Oscar l'année prochaine !



SENSIBILISATION AU HANDICAP

Des actions ont été organisées dans les écoles.

Cette année encore, la Ville, grâce à sa Commission communale d'accessibilité et à la participation de nombreuses associations, a proposé à plus de 150 élèves des classes de CE1, de découvrir les différents handicaps moteurs ou physiques à travers des échanges, des animations et des ateliers. Une semaine riche en rencontres et en partage autour d'un thème d'actualité, le « vivre ensemble ».

DES ARTISTES EN HERBE

Les élèves de l'école maternelle du Moulin d'Albon ont exposé leurs œuvres.

Les tout-petits inscrits en ateliers périscolaires ont réalisé plusieurs créations de qualité, à l'aide de bouchons de récupération. Ce projet débordant de couleurs et d'imagination, mené par les animatrices de l'école, a fait l'objet d'expositions que les enfants ont pris plaisir à présenter aux parents, enseignants et camarades de classe.



MAJORITÉ MUNICIPALE

IMPÔTS

La municipalité maintient la baisse de 2 % des taux d'imposition. Comme les années précédentes, l'opposition (PS) n'a pas voté cette baisse pour 2017.

BUDGET

Les conseillers municipaux communistes et Debout la France n'ont pas voté contre le budget 2017 : ils ont choisi de s'abstenir.

SÉCURITÉ

L'opposition (PS) a voté contre le plan de prévention de la délinquance, alors même que l'action conduite localement a fait reculer de 10 % la délinquance générale à Bourg-lès-Valence.

PROMESSES TENUES

- En 14 mois, le déploiement de la fibre optique est effectif sur la commune.
- Aménagement du Parc de la Cartoucherie : choix du lauréat de la maîtrise d'œuvre en septembre 2017.
- Résidence de personnes âgées en centre-ville : pose de la première pierre d'ici la fin de l'année.
- Girodet : aménagement des berges du Rhône, passerelle, esplanade. Mai 2018 : date prévisionnelle de début du chantier.

VŒUX A LA POPULATION

Plébiscite pour le Conseil municipal des jeunes ! Nos jeunes élus ont été les plus applaudis lors des vœux 2017 à la population.

OPPOSITION MUNICIPALE



Wilfrid Pailhes, Valérie Keyser, Jean Yves Girouin, Christiane Ranc, Marianne Ory, Françoise Neyron, Denis Cluzel

Bilan de mi mandant 2014-2107 : depuis 3 ans les choix de Marlène Mourier (les Républicains)

« Faire la plus belle passerelle du monde »

7 millions d'euros pour prolonger la passerelle de l'autoroute jusqu'au parvis du théâtre à Girodet. Voici la priorité de Marlène Mourier. Seul objectif affiché par le Maire : marquer la ville de son empreinte ! Est-ce vraiment la priorité pour les Bourcains ?

Avec une telle somme, il y tant d'autres projets plus importants pour le quotidien des Bourcains : création urgente d'une Maison médicale, construction de la nouvelle salle des fêtes, rénovation du Quai Thanaron, de la rue Jean Bart, prolongement de la Viarhona de Girodet à l'Épervière, création d'un parc dans la Cartoucherie...

Que d'actions et de projets abandonnés !!

- « Faire de l'avenue de Lyon les Champs Élysées » une promesse non tenue
- Les voiries ne sont plus entretenues, la propreté de la ville se dégrade

- La résidence des personnes âgées en centre ville est abandonnée alors que les besoins sont importants
- Pas de renforcement des effectifs et des moyens de la police municipale. Où est la sécurité tant annoncée ?
- Baisse drastique des subventions et mise en péril de nombreuses associations (centre musical, séniors...)
- Forte augmentation + 15 % des tarifs des cantines sur les factures des familles

Législatives - Marlène Mourier : 4 candidatures en 3 ans, un Maire en campagne électorale permanente.

Permanence les lundis 15 h-18 h ou sur RDV auprès de : agjr26500@gmail.com

Maison médicale : Wilfrid Pailhes et Jean-Yves Girouin ont été reçus au Ministère des Affaires sociales et de la santé pour travailler sur la question de l'accès aux soins et des déserts médicaux



DEBOUT LA FRANCE

Changer un visage ne change pas les idées ni les méthodes !

Emmanuel Macron est le nouveau Président de la République. A François Hollande a succédé... Hollande Junior. L'héritier comme disent si bien les responsables du parti «Les Républicains».

Je tiens à remercier chaleureusement les 495 Bourcaines et Bourcains qui se sont portés sur Nicolas Dupont-Aignan et Debout la France. Nous multiplions par 3 le nombre d'électeurs sur Bourg-Lès-Valence.

Pour les législatives prochaines, certains à droite, comme à gauche, vous proposent un changement de visage pour vous faire croire à un renouveau. Mais ne vous laissez pas avoir ! Ce sont ceux-là mêmes qui ont soutenu Macron. Voulez-vous être à nouveau trahis ?

Pour ma part, je fais le choix du renouveau des personnes ET des idées. Je soutiens à 100% **Pascale Audin et Gilles Eckert** qui se présentent sur notre circonscription. Faisons le choix des convictions.

Damien Toumi, conseiller municipal Debout la France.

Permanence sur RDV. toumi.damien@gmail.com 06 50 12 20 14



POUR UNE NOUVELLE POLITIQUE, UNE MAJORITÉ DE GAUCHE EST INDISPENSABLE.

Chômage, bas salaire, précarité reculs sociaux, actionnaires qui se gavent, c'est le quotidien de ce que nous vivons.

De l'extrême-droite à la droite en passant par ceux qui se disent « en marche » c'est la continuité des reculs sociaux. Aux socialistes déboussolés par la destruction de leur partie, je leur dis, il n'y a qu'un seul chemin pour sortir de l'impasse, c'est le progrès social, le partage des richesses, la conquête de pouvoirs sur l'utilisation de l'argent et la solidarité.

C'est ce chemin d'espoir que les communistes veulent construire en menant jusqu'au bout la bataille sur les vrais enjeux en travaillant au plus large rassemblement à gauche.

Gérard Esson conseiller municipal PCF/FG de Bourg les Valence



ÉTAT CIVIL

Naissances

Décembre :

Aeryn Kuhmel, Timoté Serre, Laïa Goze, Mohamed Ameer, Lucien Pomaret

Janvier :

Calista Coulon, Noé Nisme Molines, Tessa Halgrain, Théo Bouffard, Nolan Ritter, Lucie Michel, Maé et Emy Jériidi, Maïa Ben El Hadj.

Février :

Lou Palomo Y Brunel, Margaux Santos, Adam Cortès

Avril :

Shahin Chouiter, Sonam Doke, Amine Ben Salah, Safaa Souli, Omer Mujovic, Elouan Mère, Azad Tisserand, Célian Junilhon.

Mariages

Avril :

Salim Saada-Khelkhal et Laurie Baltayan, Mohamed Borghol et Aurélie Deygat, Stéphane Antouly et Corine Dumas.

Mai :

Kevin Markarian et Gayanée Papazian, Laurent Pascolini et Aurélie Berland.

Décès

Décembre :

André Gibert, Paulette Mantellier, Jean-Luc Mottet, Marie Arthaud, Catherine Picot, Francine Rodriguès, Stéphane Entresangle, Robert Mallan, Gaston Morenas, Suzanne Ghirinian, Alain Lattard, Corinne Demurtas.

Janvier :

Jean-louis Cazé, Elie Cester, Jacques Gehin, Giuseppe Grillot, Germaine Louis, Marie-Louise Brun, Marie Trapier, Alain Lattard, Eliane Fournier, Jeanne Reyne, Robert Deloly, Angela Papa, Pierre Roux, Marcel Rossignol, Lucette Broc, Marcelle Coulet.

Février :

Philippe Badois, Jeanne Meneghini, Marcel Chosson, Abderrahmane Boudjenana, Odette Friol, Stéphane Kirakossian, André Balocco, Marie Valayer, Emile Martinez, Michel Poustoly, Michel Mestron, Paulette Ponton, Lucienne Guhur, Charles Brocard, Jean-Paul Comte, Jean Meimarian.

Mars :

Pierre Cinquin, Monique Tivolle, Fernande Arnaud, Renée Arnaud, Marzougue Bensaha, Raphaël Bonino, Claude Grattard, Chantal Bouis, Alice Deshières, Jean-Louis Dragon, Jean-François Caroff, Jean Ntsiba, Roger Bérard, Michel Cayeux, Maurice Teyssier, Edith Dannequin, Christiane Vial, Solange Roumezin, Boyko Raev, Odette Garabedian, Christiane Fouque, Roseline Bernard

Avril :

Jacques Ponton, Suzanne Obliger, Gilbert Achard, Robert Leydier, Marthe Revol, Renée Suret, Josette Fabrello, Pierre Berthier, Robert Vialle, Jacques Charpentier, Antonio Manzanera, Claude Pardoën, Aline Goudouin.

HORAIRES

HÔTEL DE VILLE

36, rue des Jardins
26500 Bourg-lès-Valence
Ouverture du lundi au vendredi,
de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30
(17 h le vendredi).

Tél. 04 75 79 45 45

Les permanences état civil
du samedi matin (9 h - 11 h)
sont réservées uniquement
aux Bourcains.

PERMANENCE DU MAIRE

Le Maire vous reçoit personnellement
(problèmes administratifs, emploi...)
Prise de rendez-vous de 9 h à 12 h
les lundis, mardis, jeudis et vendredis
auprès du secrétariat du Maire.

Tél. 04 75 79 45 02

secretariat.maire@bourg-les-valence.fr

PERMANENCE DES ÉLUS DE LA MAJORITÉ

Sur rendez-vous.

Tél : 04 75 79 46 66

secretariat.elus@bourg-les-valence.fr

DÉRATISATION

Si vous constatez la présence de rats sur la voie publique, contactez le service assainissement de Valence Romans Agglo au 04 75 75 41 50. Si les rongeurs se trouvent dans votre habitation ou dans votre jardin, il vous revient de contacter une entreprise privée.

MINI-GOLF

Il est ouvert du 8 juillet jusqu'à la rentrée scolaire, du lundi au dimanche de 13 h 30 à 18 h 30. La piscine délivre les billets et le matériel.

Renseignements : 04 75 42 25 67.

CARTES NATIONALES D'IDENTITÉ

Leurs modalités de délivrance ont évolué. Sur le modèle des passeports biométriques, vous pouvez désormais effectuer vos demandes dans toutes les mairies de France équipées d'une borne. Bourg-lès-Valence dispose de ce matériel. Démarches sur rendez-vous au 04 75 79 45 30 (samedi matin réservé aux Bourcains). N'attendez pas la dernière minute !



Besoin d'une intervention sur le domaine public ?

**VOUS SIGNALEZ...
NOUS INTERVENONS !**

Ligne ouverte toute l'année
de 8 h 30 à 12 h et 13 h 30 à 17 h 30
du lundi au vendredi et les samedis,
de début juin à fin septembre.
numero.vert@bourg-les-valence.fr

FÊTE DE LA MUSIQUE

place des rencontres

SAMEDI 2017
17 JUIN



18 h > centre musical
20 h > scène ouverte
22 h 30 < DJ Matt Jamison



La Barna Escrivá
Brasserie - Bar - Tapas
7 place des rencontres
Bourg-les-Valence

